

Georges Godel voit le verre à moitié plein

ÉRÔME GACHET

PÉRÉQUATION. Fribourg ne recevra «plus que» 421 millions au titre de la solidarité intercantonale. La faute à son succès économique, explique Georges Godel.

Les chiffres de la péréquation financière sont définitifs: comme prévu, le canton de Fribourg ne touchera «plus que» 421 mio de francs en 2015 au titre de la péréquation financière, soit 26 mio de moins qu'en 2014. Le prix à payer pour un canton qui se développe et qui, dès lors, a moins besoin de la solidarité intercantonale. La réaction de Georges Godel, directeur des Finances.

Ces 26 millions, ce n'est pas une surprise...

Non, pas du tout. Un chiffre qui est conforme à ce que l'on nous a annoncé et que nous avons mis au budget qui sera présenté au Grand Conseil le 18 novembre (*La Gruyère* du 14 octobre). Il peut y avoir de légères variations de l'ordre d'un million au grand maximum.

Cette baisse de la manne fédérale est surtout le signe que le canton se porte bien. Voyez-vous les choses ainsi?

Tout à fait. La diminution de la péréquation devrait être compensée par des rentrées fiscales supplémentaires. Concernant l'impôt sur les personnes morales, l'évolution est positive. L'augmentation est en effet de 14% dans le budget 2015 et à plus de 6% par année depuis 2003. C'est la preuve que notre économie se porte bien. Et nous devrions encore obtenir un retour sur investissement à la fin des allègements accordés par le canton et les communes concernées pour attirer des entreprises.

Mais...

Pour les personnes physiques, en revanche, l'impôt ne suit pas la progression démographique. Un souci pour le canton, mais aussi pour les communes. C'est une donnée qu'il faudra analyser.

Les Chambres fédérales planchent sur la période 2015-2018 pour la péréquation. Quels risques pour le canton de Fribourg?

Il est question que le pot commun constitué par la Confédération et les cantons contributeurs diminue, ce qui engendrerait une perte de 20 millions pour Fribourg. Heureusement, nos deux conseillers aux Etats Christian Levrat et Urs Schwaller ont fait un excellent travail en écartant cette menace en commission des finances (*lire ci-dessous*).

Selon vos prévisions, comment va évoluer la péréquation?

Le montant qui nous est alloué va forcément diminuer. De 421 millions en 2015, on devrait passer à 411 mio en 2016, 383 mio en 2017 et 377 mio en 2018. Mais tout cela doit être confirmé.

Et du côté de la BNS, qui annonce 28,5 milliards de bénéfiques lors des neuf premiers mois, les nouvelles devraient être bonnes pour les cantons, non?

Pour 2014, nous savons que nous ne toucherons rien puisque le calcul est établi sur la base de l'année passée. En 2015, on peut effectivement espérer toucher quelque chose. Mais je préfère attendre le résultat annuel avant de chanter victoire. ■

Une menace à 130 millions de francs

A la Chambre des cantons, la péréquation financière est un sujet qui revient avec une régularité toujours inquiétante pour les cantons bénéficiaires. Le débat vient de prendre fin à la commission des finances, là où siègent les deux sénateurs fribourgeois, Urs Schwaller et Christian Levrat. Ce dernier voit deux dangers pour le canton: tout d'abord la diminution du pot commun de 400 millions, ce qui coûterait 20 millions par année à Fribourg. «Une variante que la commission a refusée. J'ai bon espoir que le Conseil des Etats en fasse autant. A voir ce qui se passe au National»,

lance Christian Levrat. Pour lui, la menace la plus sérieuse, la plus lourde de conséquences également, concerne le fonds pour les cas de rigueur, constitué dans les années 2000 pour atténuer le choc lors du changement de système. Il ne concerne que cinq ou six cantons, dont Fribourg: «L'enjeu est de 130 millions par année pour le canton. Il faut à chaque fois se battre d'autant que, par la force des choses, nous n'avons pas une majorité automatique. Je ne suis pas trop inquiet pour la période 2015-2018, mais la suite pourrait s'avérer compliquée.» JG